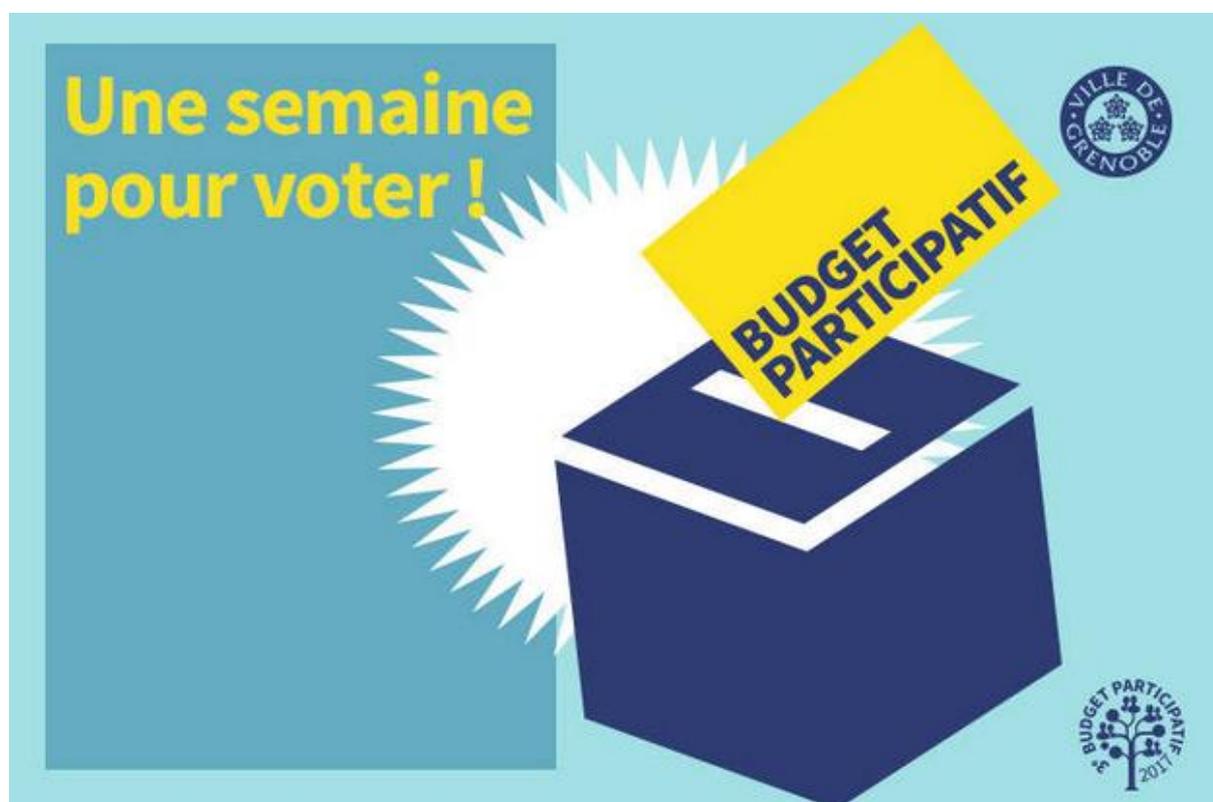




# Budget participatif 2017

*Une semaine pour voter !*



**Contact presse**

04 76 76 39 21 / 07 86 64 46 64

[presse@grenoble.fr](mailto:presse@grenoble.fr)

Cette année, la Ville de Grenoble a lancé la troisième édition du Budget participatif.

L'objectif de ce dispositif est de favoriser l'initiative citoyenne et l'émergence de projets nouveaux, au plus proche des besoins et des envies des Grenoblois. Avec le Budget participatif, les habitants peuvent contribuer de façon active à l'amélioration de leur ville, notamment dans le choix des priorités de dépenses d'investissement. En 2018, 800 000 € seront alloués à cette part du budget d'investissement.

Du 10 au 16 octobre, les Grenoblois de plus de 16 ans, quelle que soit leur nationalité, pourront sélectionner les projets citoyens qu'ils souhaitent pour leur ville.

En seulement deux éditions, Grenoble est entré dans le top européen de la participation européenne, au même niveau que le taux de participation à Paris. Les Grenoblois ont à nouveau illustré leur attachement à prendre part à l'amélioration de leur ville en proposant et choisissant des projets positifs qui rassemblent.

Pour cette 3<sup>e</sup> édition, la Ville de Grenoble a souhaité permettre à toujours plus de Grenoblois de s'exprimer : les habitants auront alors 5 jours pour voter soit en ligne soit dans un des 12 lieux de vote répartis sur toute la ville, ouverts pour l'occasion en soirée et le samedi.



*Dragonne de Saint-Bruno, projet du Budget participatif 2016*

# Les nouveautés de l'édition 2017

Suite aux préconisations de la Commission de suivi de l'initiative citoyenne, de nombreuses évolutions ont été apportées pour permettre à toujours plus de Grenoblois de prendre part au vote.

Le Conseil municipal du 23 juin 2016 a voté une délibération pour la création d'une Commission de suivi de l'initiative citoyenne. Cette commission a pour objectif de rendre un avis sur les outils de démocratie locale. La commission s'est réunie à cinq reprises entre le 9 décembre 2016 et le 8 juin 2017 afin de produire des préconisations. L'objectif de ces nouveautés 2017 est de donner l'opportunité à plus de citoyens de s'exprimer et de faciliter le vote en lui-même.

Pour cette 3<sup>e</sup> édition du Budget participatif, toutes les préconisations de la Commission ont été adoptées pour le Budget participatif 2017 :

- **Plus de bureaux de vote**, soit 12 lieux de vote dans toute la ville pour renforcer la proximité (10 l'année dernière),
- **Ouverture des bureaux de vote en soirée** le mercredi 11 octobre,
- **Ouverture de tous les bureaux de vote le samedi** 14 octobre ,
- **Expérimentation d'un vote en ligne sécurisé**. Ce vote en ligne se fait sur les mêmes modalités et sur la même période que le vote présentiel avec inscription préalable. Le prestataire choisit par la Ville propose un système fiable, avec un haut niveau de sécurité,  
*Un temps d'échange avec le prestataire est prévu le 26 septembre 2017 pour répondre aux questions des citoyens*
- **Procédure de vote par procuration**,
- Poursuite des **actions de mobilisations** en directions des 16-25 ans, des résidents étrangers, et des habitants des quartiers prioritaires politique de la ville,
- **Dépouillement automatisé des bulletins** de vote issus du vote présentiel,
- Mise en place de **doubles écrans** pour permettre aux citoyens de visualiser l'enregistrement de leur vote,
- **Présence citoyenne renforcée** dans les lieux de vote.



Dépouillement, Budget participatif 2016

## 2 mois de présentation des projets aux Grenoblois

Chaque porteur de projet est accompagné pour faire connaître son projet aux Grenoblois avant et pendant la semaine de vote.

Une attention particulière est portée en directions des 16-25 ans, des résidents étrangers, et des résidents des quartiers prioritaires politique de la ville pour présenter le dispositif et donner aux habitants l'opportunité de s'en saisir. La Ville a renforcé les temps d'information et d'échanges. Depuis mi-février, des temps de convivialité sont mis en place dans les Maisons des habitants et avec les associations. Elles se tiennent, en proximité, à l'occasion de temps collectifs, festifs et conviviaux (fêtes de quartiers, soirées musicales, petits déjeuners dans les Maisons des habitants, etc.). Les associations et les structures jeunesse sont associées pour réellement amplifier l'information de proximité auprès de tous les Grenoblois.

Plusieurs outils sont mis à la disposition des porteurs de projets :

- **Des flyers et d'affiches**
- **une vidéo de présentation** de chaque projet, produite en partenariat avec TéléGrenoble
- **La Caravane des projets.** Construite avec les associations et les Conseils citoyens indépendants, elle parcourt la ville à la rencontre des Grenoblois. Ces temps festifs permettront aux porteurs de présenter leur projet sur scène, en alternance avec des concerts ou des spectacles. Elle s'arrêtera :
  - samedi 16 Septembre :
    - Forum des associations, La Villeneuve, Place du Marché de 10h à 12h30
    - Forum des Associations Mistral, rue Schweitzer (gymnase Ampère en cas de pluie) de 13h30 à 15h30
    - Festival Merci Bonsoir La Bifurk de 16h30 à 19h30
  - Samedi 23 septembre
    - Lors des Assises Citoyennes - Place aux jeunes, La Chaufferie, 98, rue Léon Jouhaux de 14h à 18h
  - Dimanche 8 octobre
    - Vide Grenier, Place Saint Bruno de 9h à 12h
- **Des expositions présentant le Budget participatif et les différents projets :**
  - à partir du 25 septembre au Jardin de ville
  - à partir du 2 octobre dans les Maisons des habitants et les structures jeunesse



*Exposition au Jardin de ville*



*Bureau de vote*



*Caravane des projets*

## Du 10 au 14 octobre, une semaine pour voter !

A la suite de ces 2 mois de présentation des projets soumis au vote : tous les Grenoblois de plus de 16 ans de toutes nationalités sont invités à voter, durant une semaine, pour aboutir à une liste de projets dans une enveloppe maximale cumulée de 800 000 €.

### Où voter ?

**Du mardi 10 au vendredi 13 octobre 2017** (aux horaires d'ouverture habituels) : dans les Maisons des Habitants\*, à la Maison de l'International et à l'Hôtel de Ville.

**Nouveauté 2017 : ouverture en soirée le mercredi 11 octobre** de 18h à 20h : dans les Maisons des Habitants\*, à la Maison de l'International et à l'Hôtel de Ville.

**Nouveauté 2017 : ouverture dans tous les bureaux de vote le samedi 14 octobre** de 10h à 14h dans les Maisons des Habitants\*.  
de 10h à 17h à l'Hôtel de Ville, à la Maison de l'international, à la Maison des Habitants le Patio et à la Maison des associations.

*\*à l'exception des MDH Prémol et Baladins*



**Nouveauté 2017**, le vote sera aussi possible en ligne sur : [jeparticipe.grenoble.fr](http://jeparticipe.grenoble.fr)

Une inscription préalable nécessaire pourra se faire soit directement en ligne, soit dans les accueils des Maisons des Habitants ou lors des caravanes des projets à partir du 13 septembre 2017.

## Comment voter ?

Il faut :

- Etre résident grenoblois et avoir plus de 16 ans (toutes nationalités)
- Se munir d'une pièce d'identité et d'une carte électorale ou d'un justificatif de domicile pour les Grenoblois non-inscrits sur les listes électorales.

**Nouveauté 2017**, le **vote par procuration** sans inscription préalable est possible. Il suffit au mandataire de se présenter dans un bureau de vote avec sa pièce d'identité (ou une photocopie), celle du mandant, un courrier signé du mandant donnant pouvoir au mandataire, ainsi qu'un justificatif de domicile pour le mandant s'il n'est pas inscrit sur les listes électorales.



*Semaine de vote*

Deux modalités de vote sont proposées cette année:

- dans un des **12 bureaux de vote ouverts dans toute la ville**,
- dès le 13 septembre sur **jeparticipe.grenoble.fr** pour s'inscrire pour le vote en ligne. Un code sera transmis pour prendre part au vote.

Les Grenoblois sélectionneront au total 7 projets :

- 1 gros projet (supérieur à 200 000 €),
- et 6 petits projets (inférieur ou égal à 200 000 €).

A l'issue du vote, il y aura plusieurs projets lauréats :

- 1 gros projet (celui qui arrive en tête des scores des gros projets),
- plusieurs petits projets, par ordre d'arrivée dans une enveloppe maximale cumulée de 800 000 €.



*Semaine de vote*

# Rappel des étapes précédentes

## J'ai une idée, je dépose un projet – Mars / Avril 2017

Plus de 130 projets d'investissement ont été déposés par des habitants sur le site internet de la Ville. 106 répondait aux critères du Budget participatif et ont donc été publiés sur le site.

## La Ruche aux projets – 13 mai 2017

Les porteurs de projets ont présenté leurs idées au Palais des sports à **plus de 800 personnes** (soit 4 fois plus qu'en 2016 !). **32 projets** ont été retenus lors de cette présélection.



*La Ruche aux projets 2017*

## L'instruction des projets – Mai / Juin / Juillet 2017

Les projets sélectionnés à la Ruche ont été étudiés par la Ville et la Métropole pour savoir s'ils étaient réalisables, de quelle manière et à quel coût. 25 projets ont été retenus suite à cette instruction.



*Théâtre de verdure, projet du Budget participatif 2015*

# 25 projets soumis au vote des Grenoblois en octobre

Cette année, 25 projets seront proposés aux habitants dans le cadre du Budget Participatif.



Après instruction par les services de la Ville et de la Métropole, 7 projets n'ont finalement pas été retenus.

- Trois gros projets ne sont pas soumis au vote car leur coût dépasse l'enveloppe maximale de 400 000 euros prévue dans le cadre du Budget participatif :
  - Vertical palace : Salle indoor pour pratiquer les sports verticaux et aériens
  - Réaménagement du parc de l'Alliance et création d'un «Café des Familles»
  - Bancs en escalier adossés au Quai Perrière
- Quatre petits projets
  - Ouvrir la 3ème montée pédestre entre le Fort du Rabot et le sommet de la Bastille :  
Lors de l'instruction, il s'est avéré que le cout de fonctionnement de ce projet était trop élevé (supérieur au 5% du coût de la réalisation possible).
  - Elargissement de la terrasse en plein air du restaurant d'insertion l'Arbre Fruité  
Ce projet ne peut être soumis au vote en raison de la nature entrepreneurial de la structure bénéficiaire.
  - Aménagement d'un lieu de convivialité à la Bajatière  
Le terrain sur lequel était proposé ce projet s'est avéré non approprié suite à une étude des sols. Le porteur de projet a souhaité retirer son projet.

- Sécurisation du Carrefour Berriat-Sémard

L'instruction a fait apparaître que seule une partie du projet initial était réalisable dans le cadre du Budget participatif. Le porteur n'a pas souhaité que le projet soit soumis au vote.

### Des projets sont passés du statut de Petits à Gros projets.

A l'issue de l'instruction, trois projets initialement classés dans la catégorie petit projet dépassent finalement le seuil de 200 000 euros. Ils ont donc changé de catégorie avec l'accord des porteurs de projet.

- Skate Parc : De 7 à 77 ans, tous à vos roulettes
- Le lieu des habitant-e-s de la Rue et de la Ville
- Réhabiliter la friche la Bifurk avec un café culturel

### Un projet est passé du statut de Gros projet à Petit projet.

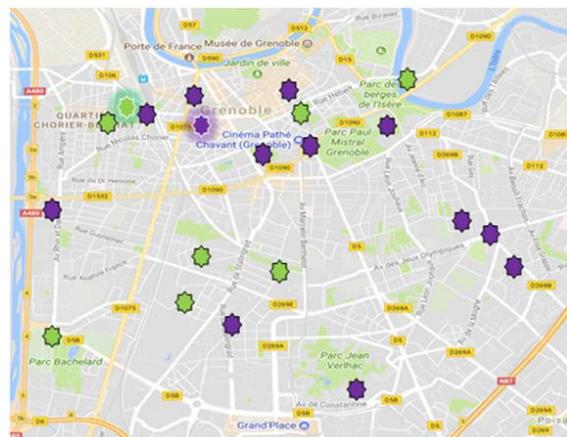
- Le projet « les bio-déchets : Une mine d'or ! » avait été évalué avant la Ruche comme un projet à plus de 200 000 euros. L'instruction a mis en avant un coût moindre : 90 000 euros. Il est donc classé dans la catégorie des petits projets.

## Grenoble se transforme avec les habitants

Depuis 2015, 8 projets citoyens ont vu le jour, 14 sont en cours de réalisation sur tout le territoire grenoblois. Culture, nature en ville, mobilité, solidarité... dans tous les domaines et dans tous les quartiers, les Grenoblois proposent leurs idées pour transformer la ville !



Carte des 130 projets déposés en 2017



Carte des projets en cours et réalisés

## Les projets lauréats du Budget participatif 2015 réalisés

### Aménagement des abords de l'école Nicolas Choriez



Réalisé

### Berges de l'Isère : site d'escalade et continuité du chemin



Réalisé

### Aménagements sur le marché de l'estacade



Travaux en cours

### Un poulailler partagé à Abry



Réalisé

### Un lieu d'accueil et d'écoute pour les jeunes victimes d'homophobie et de transphobie



Réalisé

### Un théâtre de plein air



Réalisé

### Améliorer la sécurité et le confort des cyclistes



Réalisé

### Du végétal sur des murs d'écoles et des toitures d'immeubles



Réalisé

### Gros projet : améliorer le square de la Place Saint-Bruno



Une dragonne en bois, longue de 32m et large de 13m, choisie par les habitants, s'est installée square Saint-Bruno en juillet 2017

Réalisé

# Tous les projets lauréats du Budget participatif 2016 sont en cours de réalisation

## Des toilettes publiques



Travaux prévus en novembre

## Aménagement piétonnier de la rive droite du Drac



Différentes options élaborées, concertation prévue début 2018

## Améliorer l'accessibilité rue Gabriel Péri



Travaux en cours

## Des chaises dans les rues piétonnes



Réalisation prévue en fin d'année

## Des boîtes à livres



Lieux et modèles définis avec les habitants en cours de validation

## Des pigeonniers contraceptifs



Marché en cours

## Des vélobus



Marché en cours

## Embellir, apaiser, sécuriser le carrefour Chavant



Déplacé rue du Drac  
Appel à projets lancé

## Jardins partagés pour tous à l'Abbaye



Travaux prévus début novembre

## Co2mpost : restaurer une partie du cycle naturel



Travaux prévus début novembre

## Aménagement de l'atelier vélo de la Villeneuve



Réalisation prévue en fin d'année

## Aménagement d'un verger promenade



Travaux prévus début octobre

## Gros projet : Végétaliser le cours Jean Jaurès

Travaux prévus fin septembre

